



REPUBLIQUE DU NIGER
Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (UDDM)
Faculté des Sciences et Techniques (FST)
BP: 465 MARADI
Tél. (+227) 20410132 Fax: (+227) 20410133



PROJET D'ETABLISSEMENT
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES
2024-2026

Septembre 2023

Table des matières

Table des matières	i
Sigles et Abréviations	ii
CAQ : Cellule Assurance Qualité.....	ii
Liste des Figures et Tableaux.....	iii
Préambule	v
1. Historique de la Faculté des Sciences et Techniques	1
2. Présentation de la Faculté des Sciences et Techniques.....	1
2.1. Missions.....	2
2.2. Départements.....	2
2.3. Infrastructures et équipements.....	3
2.4. Le Système Licence-Master-Doctorat	3
3. Situation actuelle.....	4
3.1. Etats des lieux internes	4
4. Formation	8
Tableau 10 : Traduction des objectifs en actions de l'axe stratégique 2	12
5. Recherche.....	17
6. Internationalisation	19
7. Calendrier de mise en œuvre du projet d'établissement	21
8. Budget	22

Sigles et Abréviations

CAQ : Cellule Assurance Qualité

CIAQ : Cellule interne d'assurance qualité

EC : Enseignants-Chercheurs

FST : Faculté des Sciences et Techniques

LMD : Licence, Master, Doctorat

PAT : Personnel Administratif et Technique

REESAO : Réseau de l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest

UDDM : Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi

Liste des Figures et Tableaux

Figure 1 : Nouveau site de l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (UDDM).....	1
Figure 2 : Faculté des Sciences et Techniques (Zone encadrée en orange)	2
Figure 3 : Evolution des effectifs des étudiants de la FST.....	3
Tableau 1 : Formation en Licence et Master.....	4
Tableau 2 : Formations en Doctorat LMD et nombre étudiants	5
Tableau 3 : Nombre d'étudiants inscrits en Licence, Master et Doctorat	5
Tableau 4 : Nombre des diplômés (Licence, Master et Doctorat).....	6
Tableau 5 : Nombre des Enseignants-Chercheurs.....	6
Tableau 6 : Personnels Administratifs et Techniques	7
Tableau 7 : Infrastructures actuelles.....	7
Tableau 8 : Infrastructures en cours de réalisation ou projetées	8
Tableau 9 : Traduction des objectifs en actions de l'axe stratégique 1	9
Tableau 10 : Traduction des objectifs en actions de l'axe stratégique 2.....	12
Tableau 11 : Traduction des objectifs en actions de l'axe stratégique 3.....	15
Tableau 12 : Traduction des objectifs en actions de l'axe stratégique 4.....	17
Tableau 13 : Traduction des objectifs en actions de l'axe stratégique 5.....	19
Tableau 14 : Planning de mise en œuvre des objectifs	21
Tableau 15 : Budgétisation des objectifs de l'axe stratégique 1	23
Tableau 16 : Budgétisation des objectifs de l'axe stratégique 2	29
Tableau 17 : Budgétisation des objectifs de l'axe stratégique 3	36
Tableau 18 : Budgétisation des objectifs de l'axe stratégique 4	41
Tableau 19 : Budgétisation des objectifs de l'axe stratégique 5	46

Informations de base :

Institution

**FACULTE DES SCIENCES
ET TECHNIQUES**

Projet
d'établissement
préparé par :

Dr ABDOU BABAYE, MS., MC,
Coordonnateur
Dr IBRAH LA., MA, Membre
Dr ABDOULAYE SH., MA, Membre
Dr HAROUNA MM., MA, Membre
Dr HAMIDINE M., MA, Membre
Mme SALEY M., Financière
Dr BACHIR DGG., Rapporteur

Information de
contact

Tel : +227-20410132

Email :

fst@uddm.edu.ne

Date de
préparation du
projet

Septembre 2023

Projet
d'établissement
proposé et
approuvé par :

Dr KARIM Saley, MC
Doyen FST

Date
d'approbation

02 JAN 2024

Préambule

Depuis sa création en 2010, la Faculté des Sciences et Techniques (FST) a connu un essor exceptionnel. Le bilan des réalisations, en termes de développement des programmes d'études, de nombre de personnes diplômés, de croissance des activités de recherche et de création, d'ancrage dans les collectivités et d'impacts sur la société, s'avère des plus positifs. En treize (13) ans, la FST a su se tailler une place dans le paysage universitaire. Elle est devenue aujourd'hui cette grande Faculté de recherche et de création, qui a su multiplier ses apports au développement scientifique, social, culturel et économique du Niger, grâce à l'engagement, à l'inventivité, à la passion et au dévouement des membres de sa communauté.

A la Faculté des Sciences et Techniques, tout comme à l'ensemble de l'UDDM, l'impératif d'un enseignement supérieur et d'une recherche de qualité a été perçu comme une nécessité, en optant pour la modernisation de l'université pour un meilleur rendement au service du développement national. Développement, déjà amorcé à travers l'institution du système Licence, Master, Doctorat (LMD) et l'application des curricula du Réseau de l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO).

La création d'une Cellule Interne Assurance Qualité (CIAQ) le 10 février 2022 vient conforter l'option de la FST pour une culture de l'excellence tout en répondant aux priorités définies par la Politique Nationale d'Enseignement Supérieur et de Recherche. Dans le même esprit, et sur la base du plan stratégique élaboré par l'UDDM, qu'est proposé à la FST un projet d'établissement organisé autour de cinq (5) axes stratégiques :

1. Accroître l'impact des offres de formation de la FST ;
2. Renforcer l'excellence des formations au profit de nos étudiants ;
3. Imprimer un statut entrepreneurial à la FST ;
4. Promouvoir une recherche de qualité en réponse aux défis nationaux ;
5. Renforcer la coopération interuniversitaire et le partenariat au profit du développement de l'université.

Nous accueillons avec une grande satisfaction ce projet d'établissement élaboré sur une durée de trois (3) ans (2024-2026), et qui répond à un grand besoin de la communauté. Ce projet dynamique et ambitieux est un guide précieux pour la gouvernance administrative, le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à la FST.



Le Doyen

Dr KARIM Saley

Maître de Conférences

1. Historique de la Faculté des Sciences et Techniques

La Faculté des Sciences et Techniques (FST) a été créée en 2010 avec la création de l'Université de Maradi par ordonnance n° 2010-040 en date du 1^{er} Juillet 2010 modifiée par l'ordonnance n° 2010-79 du 9 décembre 2010. L'Université de Maradi prend le nom de l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (UDDM) par loi n° 2014-49 du 16 octobre 2014. La Faculté a ouvert ses portes à la rentrée 2010-2011 avec un effectif de quarante (40) étudiants et trois (3) départements : Biologie, Mathématiques et Physique. A la rentrée 2011-2012, ils ont été suivis par les départements de Géologie et de Chimie ; et par le département des Sciences de l'éducation en 2022-2023. La Faculté compte aujourd'hui un effectif de mille vingt-six (1026) étudiants pour trente-huit (38) Enseignants-Chercheurs et trente-trois (33) Personnels Administratifs et Techniques (PAT).

2. Présentation de la Faculté des Sciences et Techniques

Sur le plan géographique, la Faculté est située dans le nouveau site de l'Université (images Google, Figure 1 et 2), commune III de la ville de Maradi (ville économique du Niger). Elle couvre une superficie de huit (8) hectares, et dispose de douze (12) salles de cours, deux (2) salles informatiques, huit (8) laboratoires et 1 bloc administratif.



Figure 1 : Nouveau site de l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (UDDM)
(Zone encadrée en orange)



Figure 2 : Faculté des Sciences et Techniques (Zone encadrée en orange)

2.1. Missions

La FST a pour missions d'assurer une formation de base solide dans les sciences fondamentales et appliquées (Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie, Sciences de la Vie, Sciences de la Terre) ainsi que les sciences de l'éducation pour répondre aux besoins et défis de la population nigérienne et du reste du monde.

2.2. Départements

La FST compte six (6) départements : Biologie, Chimie, Géologie, Mathématiques, Physiques et Sciences de l'éducation. Ces départements assurent tous des enseignements conduisant à la Licence. Les départements de Biologie et de Physique offrent aux étudiants une formation en Master.

L'évolution de l'effectif des étudiants est illustrée sur la Figure 3 avec deux cent quatre dix-sept un (297) étudiants pour l'année académique 2012-2013 à mille vingt-six (1 026) étudiants pour l'année académique 2022-2023. La baisse du nombre d'étudiants observée en 2017-2018 explique une année académique absorbée en raison de la grève des étudiants (pas de nouvelles inscriptions). L'arrivée de nouveaux étudiants et les inscriptions d'anciens étudiants ont augmenté leur nombre en 2018-2019.

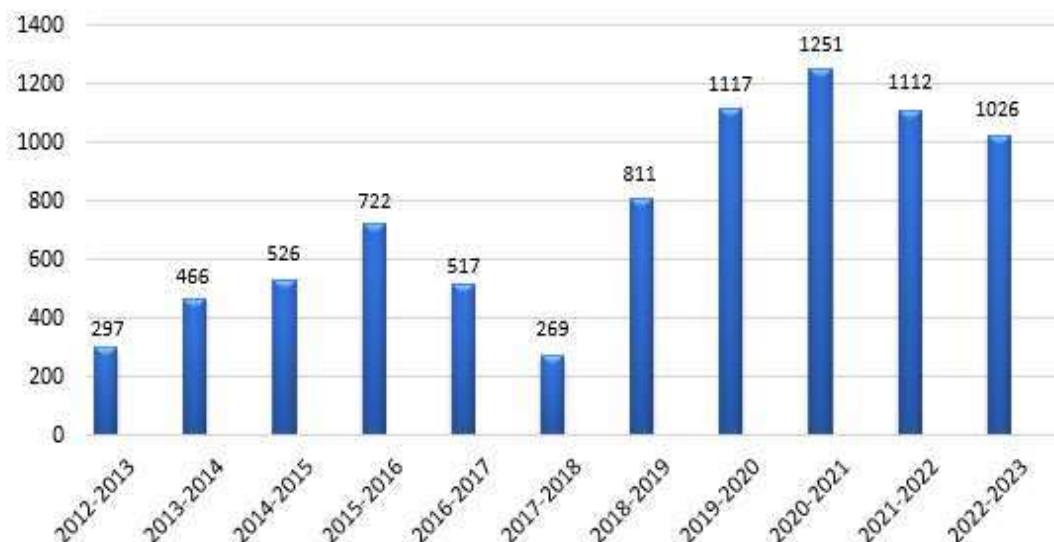


Figure 3 : Evolution des effectifs des étudiants de la FST de 2011 à 2023

2.3. Infrastructures et équipements

Du point de vue des infrastructures, la FST dispose de :

- Douze (12) salles de cours dont deux (2) de cent (100) places, quatre (4) de quatre-vingt (80) places, quatre (4) de soixante (60) places et deux (2) salles de deux cent cinquante (250) places chacune ;
- Deux (2) salles informatiques équipées d'une trentaine d'ordinateurs chacune ;
- Huit (8) laboratoires pour les travaux pratiques en Biologie, Chimie, Géologie et Physique ;
- Un (1) bloc administratif abritant le décanat et les services rattachés (secrétariat principale, scolarité, finance et CIAQ).

Le parc automobile est composé d'un véhicule marque Toyota Range Rover non fonctionnel et d'une moto.

2.4. Le Système Licence-Master-Doctorat

La FST depuis son ouverture applique le système LMD (Licence-Master-Doctorat). Le domaine choisi est Sciences et Technologies. La formation dispensée à la Faculté des Sciences et Techniques comprend :

- Un premier cycle de trois (3) ans, sanctionné par le diplôme de Licence ;
- Un deuxième cycle de deux (2) ans, sanctionné par le diplôme de Master ;

- Un troisième cycle de trois (3) ans, sanctionné par le diplôme de Doctorat.

3. Situation actuelle

3.1. Etats des lieux internes

3.1.1. Formations en Licence et Master

La politique de l'offre de la formation permet d'évaluer la capacité de la Faculté à proposer une offre de formation en cohérence avec son environnement et le contexte international. Ainsi, à la FST, on relève que l'offre de formation est conforme à la politique nationale de l'enseignement supérieur et que les offres de formation dispensées prennent en compte l'enseignement général et professionnel dont six (6) Licences et deux (2) Masters (Tableau1).

Faiblesses et insuffisances :

- la non mise à jour du guide de l'étudiant ;
- la non mise à jour d'inventaire d'infrastructures et équipements ;
- l'inexistence d'arrêtés d'accréditation et de manuel de procédure pour les offres de formation diplômantes.

Tableau 1 : Formation en Licence et Master

N°	Faculté des Sciences et Techniques	Licence	Master	Total
1	- Département de Biologie	02	01	03
2	- Département de Chimie	01	00	01
3	- Département de Géologie	01	00	01
4	- Département de Mathématiques	02	00	02
5	- Département de Physiques	03	01	04
6	- Département de Sciences de l'éducation	03	00	03
	Total	12	02	14

3.1.2. Formations en Doctorat LMD et nombre étudiants

La FST mène aussi des activités de formation et de recherche doctorale. Ainsi, en 2021-2022, quatre (4) étudiants ont soutenu leurs thèses de doctorat dans divers domaines (Tableau 2).

Tableau 2 : Formations en Doctorat LMD et nombre étudiants

N°	Domaine/filière (doctorat)	Masculin	Féminin	Total
1	- Biologie animale	01	00	01
2	- Biologie et écologie végétale	02	00	02
3	- Géologie	01	00	01
	Total	04	00	04

3.1.3. Nombre d'étudiants inscrit en Licence, Master et Doctorat

Au cours de l'année 2022-2023, mille vingt-six (1026) étudiants se sont inscrits dans les différents parcours de la Faculté (Tableau 3).

Tableau 3 : Nombre d'étudiants inscrits en Licence, Master et Doctorat

Année Universitaire En cours	L		M		D		Total
	M	F	M	F	M	F	
-2022-2023	887	90	37	08	04	00	1 026
-2021-2022	927	79	91	15	00	00	1 112
-2020-2021	1 111	74	55	11	00	00	1 251
-2019-2020	1 005	59	47	06	00	00	1 117
-2018-2019	745	48	15	03	00	00	811
-2017-2018	239	10	17	02	01	00	269
-2016-2017	455	29	29	04	00	00	517
-2015-2016	612	36	58	09	06	01	722
-2014-2015	463	30	15	03	14	01	526
-2013-2014	401	27	27	06	04	01	466
-2012-2013	244	17	30	02	03	01	297
Total	7 089	499	421	69	32	04	8 114

3.1.4. Nombre des diplômés

S'inscrivant dans le système LMD, la FST délivre des diplômes dans divers domaines d'étude. Ainsi, pour l'année 2021-2022, cent quarante-trois (143) diplômés ont été délivrés dont cent vingt (120) en Licence, dix (10) en Master et trois (3) en Doctorat (Tableau 4).

Tableau 4 : Nombre des diplômés en Licence, Master et Doctorat

Année Universitaire (2021-2022)	L		M		D		Total
	M	F	M	F	M	F	
- Biologie	58	10	08	02	03	00	81
- Chimie	04	01	00	00	00	00	05
- Géologie	13	02	00	00	00	00	15
- Mathématiques	04	00	00	00	00	00	04
- Physique	27	01	00	00	00	00	28
- Sciences de l'éducation	10	00	00	00	00	00	10
Total	116	14	08	02	03	00	143

3.1.5. Ressources humaines

3.1.5.1. Enseignants-Chercheurs

La Faculté dispose d'un répertoire actualisé de son personnel Enseignants-Chercheurs. Le Tableau 5 résume le nombre des Enseignants-Chercheurs par départements.

Tableau 5 : Nombre des Enseignants-Chercheurs

Année Universitaire 2022-2023	Pr	MC	MA	A	Vacataires	Total
Biologie	01	02	01	04	09	17
Chimie	00	01	01	02	01	05
Géologie	00	04	00	02	00	06
Mathématiques	00	00	09	03	02	14
Physique	00	01	05	01	05	12
Sciences de l'éducation	00	00	01	00	10	11
Total	01	08	17	12	27	65

3.1.5.2. Personnels Administratifs et Techniques

La FST dispose d'un Personnel Administratif et Technique permettant aux Enseignants-Chercheurs de s'acquitter au mieux de leur fonction d'enseignement et de recherche, et à l'étudiant de réussir son parcours universitaire. Le chef de personnel de la FST procède à des enregistrements optimisés de ce personnel (Tableau 6). L'effectif du personnel d'exécution a

connu une chute en 2018-2019 en raison de l'affectation de certains éléments à d'autres facultés. Le recrutement de 2022 a porté cet effectif à vingt-trois (23).

Tableau 6 : Personnels Administratifs et Techniques

Année Universitaire En cours	Administratifs		Techniques		Exécution		S/Total		Total Général
	P	C	P	C	P	C	P	C	
2022-2023	06	00	04	00	23	00	33	00	33
2021-2022	06	00	04	00	09	00	19	00	19
2020-2021	06	00	04	00	09	00	19	00	19
2019-2020	06	00	02	00	09	00	17	00	17
2018-2019	05	00	02	00	10	00	17	00	17
2017-2018	04	00	02	00	17	00	23	00	23
2016-2017	04	00	02	00	17	00	023	00	23
2015-2016	03	00	02	00	17	00	22	00	22

P : permanent, C : contractuels

3.1.6. Infrastructures actuelles

Le Tableau 7 résume les infrastructures dont dispose la FST. Ces infrastructures sont constituées des salles de cours, des laboratoires pour les travaux dirigés et de travaux pratiques, des salles informatiques et une animalerie non encore fonctionnelle.

Tableau 7 : Infrastructures actuelles

Désignation structure existante	Nombre
Amphi	00
Laboratoire (salle TD + TP)	08
Laboratoire langues	00
Salle informatique	02
Salle de cours	12
Salle de cours télé-enseignement	00
Bibliothèque	00
Auditorium	00
Campus	00
Structure hors campus	00
Animalerie	01

3.1.7. Infrastructures en cours de réalisation ou projetées

Un bloc administratif regroupant le décanat et des bureaux des enseignants chercheurs est l'infrastructure en cours de réalisation à la FST (Tableau 8).

Tableau 8 : Infrastructures en cours de réalisation ou projetées

Désignation structure en cours de réalisation ou projetée	Nombre
Bloc administratif (Décanat, bureau des enseignants chercheurs)	01
-	
-	

4. Formation

Des cinq (5) axes déclinés dans le plan stratégique, trois axes associés à des objectifs spécifiques et opérationnels portent sur la formation. Il s'agit de :

- Axe stratégique 1 : Accroître l'impact des offres de formation de la FST
- Axe stratégique 2 : Renforcer l'excellence des formations au profit de nos étudiants
- Axe stratégique 3 : Imprimer un statut entrepreneurial à la FST

Les Tableaux 9, 10 et 11 résument la traduction des objectifs en actions de ces trois axes stratégiques.

Tableau 9 : Traduction des objectifs en actions de l'axe stratégique 1

AXE STRATEGIQUE 1 : ACCROITRE L'IMPACT DES OFFRES DE FORMATION DE LA FST			
Objectifs Spécifiques	Actions	Activités	Indicateurs
OS1 : Proposer des offres de formation innovantes et attractives en accord avec les besoins de la société	A1. Mener une étude des besoins locaux et nationaux dans les centres d'intérêt de la FST	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un comité chargé d'identifier les besoins locaux et nationaux - Organiser des missions, et des rencontres avec les partenaires dans les centres d'intérêt de la FST - Elaborer des rapports et l'édition des documents 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté créant un comité chargé d'identifier les besoins régionaux et nationaux - Nombre de missions, et des rencontres organisées - Répertoire des besoins régionaux et nationaux - Rapports élaborés et édités
	A2. Conduire un programme d'adaptation des offres de formation existantes	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les offres de formation existantes - Organiser des ateliers de révision des curricula existants afin de les adapter aux besoins 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'évaluation des offres de formation existantes - Nombre d'ateliers d'adaptation des offres de formation existantes
	A3. Planifier l'ouverture progressive de filières professionnelles nouvelles fondées sur les besoins régionaux et nationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un état des lieux des nouvelles séries de baccalauréat - Ouvrir les nouvelles filières en valorisant les séries identifiées en adéquation avec les besoins régionaux et nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des offres de formation pour les nouvelles séries de bac identifiées (rapport) - Nombre de nouvelles filières professionnelles ouvertes
	A4. Accompagner les réformes par l'acquisition d'infrastructures appropriées	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des laboratoires pratiques spécialisés en lien avec le progrès scientifique et les préoccupations de la société (Géomantique et technologie spatiale, Analyse chimique et bactériologie de l'eau, Energie renouvelable) - Equiper les laboratoires aux 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de laboratoires construits et équipés - Nombre de dispositifs de formation et d'apprentissage pratiques mis en place - Nombre d'ordinateurs, supports et accessoires informatiques acquis

		<p>normes requises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place les dispositifs utiles de formation et d'apprentissage pratiques (Dispositif de pompage d'essai, éolien, biogaz, hydraulique) - Acquérir des outils et supports informatiques nécessaires 	
OS2 : Diversifier les modes de formation (courtes, en ligne, à la carte, ...)	A1. Mener une identification des besoins de formations courtes, en ligne et à la carte	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un comité chargé d'identifier les besoins régionaux et nationaux - Organiser des missions, et des rencontres avec les partenaires dans les centres d'intérêt de la FST - Elaborer des rapports et l'édition des documents 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté créant un comité chargé d'identifier les besoins régionaux et nationaux - Nombre de missions, et des rencontres organisées - Répertoire des besoins en formation courtes, en ligne et à la carte - Rapports élaborés et édités
	A2. Mettre en place une cellule chargée de la création et de la gestion d'offres de formation courte, en ligne et à la carte et en déterminer les modalités de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une cellule pédagogique fonctionnelle et efficace de suivi, d'évaluation et d'audit des offres de formation - Créer un comité chargé de rédiger les textes de fonctionnement de la cellule 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de texte créant le service - Document portant modalités de fonctionnement de la cellule - Nombre de filières courtes, en ligne et à la carte créées - Nombre et profil des personnes affectées
OS3 : Mettre l'expertise de l'UDDM au service du renforcement des capacités techniques nationales	A1. Organiser un cadre de concertation régionale avec les partenaires publics et privés en vue de déterminer leurs besoins d'expertise en rapport avec les centres d'intérêt de la FST	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un comité chargé d'identifier les besoins régionaux et nationaux - Créer une cellule de communication, de diffusion et de vulgarisation des résultats de recherche - Mettre en place une stratégie de communication et d'exposition de nos résultats et de notre savoir-faire 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de texte pour la mise en place de plan de communication - Nombre de texte créant le service - Nombre de réunions du cadre de concertation - Répertoire des besoins en expertise des partenaires publics et privés - Guide, livret, prospectus, dépliant, ... élaborés et édités

		- Organiser des rencontres/missions de partage d'expériences, des journées portes ouvertes et des missions de sensibilisation	
	A2. Mettre en place une structure chargée de développer et de gérer des projets de coopération avec les milieux socioprofessionnels de la région et du pays, et en déterminer les modalités de fonctionnement	- Créer une cellule chargée de suivi coopération et des partenariats - Créer un comité chargé de rédiger les textes de fonctionnement de la cellule	-Nombre de textes relatifs au comité -Nombre de réunions de suivi -Nombre de rapports de suivi

Tableau 10 : Traduction des objectifs en actions de l'axe stratégique 2

AXE STRATEGIQUE 2 : RENFORCER L'EXCELLENCE DES FORMATIONS AU PROFIT DE NOS ETUDIANTS			
Objectifs Spécifiques	Actions	activités	Indicateurs
OS1 : Assurer une démarche permanente d'innovation par la connaissance des besoins des étudiants et des acteurs pédagogiques et d'y répondre	A1. Créer une Direction Académique pour une meilleure gouvernance de la formation et déterminer ses attributions, son organisation et son fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> – Créer la cellule académique à la FST – Créer un comité chargé d'élaborer les textes portant attributions, organisation et fonctionnement de la Cellule – Construire un bureau pour la Cellule et l'équiper 	<ul style="list-style-type: none"> – Arrêté portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la cellule académique – Arrêté portant création d'un comité chargé de l'élaboration des textes de la cellule académique – Bureau
	A2. Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants de la FST	<ul style="list-style-type: none"> – Charger la cellule d'élaborer la grille d'évaluation des enseignements par les étudiants – Développer un programme automatique d'évaluation des enseignements – Organiser des réunions d'amélioration des enseignements par unité pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> – Réunion de réflexion sur les différents critères et éléments d'évaluation – Grille d'évaluation – Réunion d'amélioration des résultats d'évaluation – Programme automatique d'évaluation des enseignants (logiciel d'évaluation des enseignements) – PV des réunions
	A3. Créer une structure chargée des innovations pédagogiques et en déterminer les modalités de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> – Créer la structure chargée des innovations pédagogiques – Créer un comité chargé d'élaborer les textes portant fonctionnement de la structure 	<ul style="list-style-type: none"> – Structure chargée des innovations pédagogiques – Arrêté portant création d'un comité chargé de l'élaboration des textes portant fonctionnement de la structure – Document portant modalités de fonctionnement – Rapport d'activités de la structure

	<p>A4. Mettre en place un programme de renforcement de capacités en pratiques enseignantes par la structure chargée des innovations pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir sur le programme de formation périodique de renforcement de capacités en pratiques enseignantes - Identifier les experts en pédagogie universitaire et en technologie pédagogique innovante 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de réflexion sur le programme de formation périodique de renforcement de capacités en pratiques enseignantes - Document portant programme de formation - Experts pédagogie universitaire
	<p>A5. Mettre en œuvre au niveau de la FST un programme de modernisation du cadre de formation par l'intégration des TICE et d'autres moyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un inventaire du matériel TICE et de laboratoires existants - Faire une enquête sur l'utilisation des TICE - Construire et équiper une salle multimédia à la FST - Proposer un programme du cadre de formation par l'intégration des TICE - Créer un cadre de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel TICE et laboratoires existants - Fiche d'enquête sur l'utilisation des TICE - Salle multimédia - Programme de modernisation du cadre de formation par l'intégration des TICE - Nombre de réunion du comité chargé de réflexion - Taux de réussite après les efforts de modernisation du cadre de formation
<p>OS2 : Développer un réseau partenarial en rapport avec tous les centres d'intérêt et les activités de l'UDDM</p>	<p>A1. Développer un système d'information sur les milieux socioprofessionnels locaux et nationaux débouchant sur un programme d'établissement de conventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des missions d'identification et d'analyse des besoins du marché 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de missions et rencontres organisées - Répertoire des milieux socioprofessionnels identifiés
	<p>A2. Créer une cellule de communication chargée de rehausser la visibilité de l'université et en déterminer les modalités de fonctionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une cellule de communication à la FST - Créer un comité chargé de l'élaboration des textes portant attributions et fonctionnement de la cellule 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté portant création de la cellule de communication - Document portant stratégie de communication - Nombre d'activités de communication et de visibilité

	A3. Mettre en place une structure des anciens étudiants de la FST et en déterminer les modalités de Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une structure des anciens étudiants de la FST - Créer un comité chargé de réfléchir sur les modalités de fonctionnement de la structure Organiser des rencontres FST/ALUMNI 	<ul style="list-style-type: none"> - Structure des anciens étudiants - Arrêté du Doyen portant création et fonctionnement de la structure - Document portant modalités de fonctionnement de la structure - PV de réunion FST/ALUMNI - Nombre de réunion FST/ALUMNI
OS3. Institutionnaliser la démarche qualité à tous les niveaux de l'université	A1. Elaborer et promulguer une politique Qualité de la FST	<ul style="list-style-type: none"> - Doter la CIAQ en moyen de fonctionnement adéquat - Intégrer la CIAQ dans les instances consultatives et décisionnelles de la FST - Elaborer et promulguer les référentiels de qualité à tous les niveaux - Créer un service de salubrité, d'hygiène et de sécurité au travail - Mettre en place une démarche qualité dans les services, départements et laboratoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Document portant Politique Qualité de la FST - Moyen de fonctionnement - Référentiels de qualité - Service de salubrité
	A2. Elaborer un programme systématique d'évaluation des Offres de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un inventaire des offres de formation de la FST - Elaborer une grille d'évaluations des offres de formation - Réviser au besoin les curricula existants 	<ul style="list-style-type: none"> - Offres de formation existantes - Grille d'évaluations des offres de formation - Nombre d'offres de formations évaluées - Rapports d'évaluation des offres de formation
	A3. Développer des manuels Qualité selon les secteurs d'activités et centres d'intérêt de la FST	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les manuels Qualité à la FST (CIAQ) - Organiser des réunions périodiques de la CIAQ 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de manuels Qualité - Nombre de réunions - PV de réunion

Tableau 11 : Traduction des objectifs en actions de l'axe stratégique 3

AXE STRATEGIQUE 3 : IMPRIMER UN STATUT ENTREPRENEURIAL A L'UNIVERSITE			
Objectifs Spécifiques	Actions	activités	Indicateurs
OS1. Diversifier nos ressources pour assurer la viabilité de notre développement	A1. Définir les offres d'expertise de la FST et en décrire les modalités	Créer un comité chargé de recenser les domaines des offres d'expertise et définir les conditions de leur accessibilité	Document portant Offres d'expertise de la FST
	A2. Créer une cellule de gestion de prestations d'expertise de la FST et définir son organisation et son fonctionnement	- Désigner un point focal au niveau de la FST - Adapter l'organisation et le fonctionnement d'expertise	- Arrêté créant une cellule de gestion des prestations d'expertise - Document portant organisation et fonctionnement de la cellule chargée de la gestion des offres d'expertise
	A3. Renforcer les capacités des acteurs en matière d'offres d'expertise	Organiser et participer à des ateliers de formation des acteurs en marketing d'offres d'expertise	- Nombre d'offres d'expertise répertoriées - Nombre de réponses aux offres - Nombre de prestations réalisées - Valeur ajoutée des prestations réalisées - Rapport d'activités de la cellule - Nombre d'activités de renforcement de capacité - Nombre d'acteurs formés
OS2. Professionnaliser l'Université pour une meilleure mobilisation de ses ressources humaines, matérielles et financières	A1. Conduire une étude de détermination des opportunités de l'environnement local et national	- Mener des missions d'identification des opportunités - Proposer des services d'amélioration ou de perfectionnement - créer des nouvelles activités pouvant contribuer à une mobilisation des ressources externes	Etude sur les opportunités de l'environnement régional et national
	A2. Mettre en place un incubateur d'entreprise et déterminer les modalités de	- Créer une cellule chargée d'orientation et de sélection des projets des diplômés de la FST	- Incubateur - Document portant modalités de fonctionnement de l'incubateur

	son fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les modalités de fonctionnement de la cellule - Inciter les diplômés à élaborer des projets professionnels à budgétiser - Sélectionner les projets à budgétiser et à financer par les incubateurs jusqu'à terme - Créer une cellule des archives 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activités de l'incubateur - Nombre de bénéficiaires - Nombre d'entreprises générées
	A3. Créer un service de la prospective et des relations avec les milieux socioprofessionnels et définir son cahier de charge	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres avec les milieux socioprofessionnels locaux et nationaux - Mener des missions pour s'imprégner des expériences des autres - Elaborer le cahier de charge de la cellule 	<ul style="list-style-type: none"> - Service de la prospective et des relations avec les milieux socioprofessionnels - Document portant modalités de fonctionnement du service - Rapport d'activités du service - Nombre d'organisations partenaires
OS3. Améliorer les performances managériales pour accroître la capacité d'action de l'UDDM	A1. Créer et s'approprier les outils modernes de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un service chargé du management dans tous les domaines porteurs - Définir les attributions et les fonctionnements de ce service 	Outils modernes de pilotage
	A2. Planifier et exécuter un programme régulier de renforcement de capacités de gestion administrative et financière des responsables de la FST	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un comité chargé d'identifier le dysfonctionnement administratif et financer - Organiser des ateliers de formation et de perfectionnement de tout le personnel de la FST - Mettre en place un mécanisme de suivi périodique et d'exécution des décisions prises 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation des responsables de l'université - Plan de renforcement des capacités de gestion des PAT
	A3. Organiser un programme de renforcement des capacités du PAT sur les outils de gestion	Planifier des formations périodiques sur les outils de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations - Nombre de bénéficiaires - Rapports d'activités

5. Recherche

Le domaine de la recherche est l'une des activités principales de la FST. Ainsi, l'axe stratégique 4 porte sur la promotion d'une recherche de qualité et la traduction des objectifs de cet axe en actions est présentée dans le Tableau 12.

Tableau 12 : Traduction des objectifs en actions de l'axe stratégique 4

AXE STRATEGIQUE 4 : PROMOUVOIR UNE RECHERCHE DE QUALITE EN REPONSE AUX DEFIS NATIONAUX			
Objectifs Spécifiques	Actions	activités	Indicateurs
OS1 : Améliorer la gouvernance académique et administrative de la recherche	A1. Dynamiser la structuration et l'organisation de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser les UMR et les équipes de recherche existantes - Encourager l'élaboration de projet de recherche spécialisé et multidisciplinaire - Organiser des manifestations scientifiques périodiques (doctoriales, colloques, séminaires, écoles d'été, ...) - Vulgariser les conventions existantes et favoriser la création d'autres collaborations de recherche - Faciliter l'accès à la documentation 	<ul style="list-style-type: none"> - Textes régissant le fonctionnement des URM et équipes de recherche - Rapports - Attestations - PV des réunions - Statistique descriptive des étudiants en Master et en thèse - Nombre de points de thèse - Nombre de publications - Nombre d'abonnements, ouvrages
	A2. Mettre en place une Direction de la recherche et de la propriété intellectuelle (DRPI) fonctionnelle et susceptible de conduire efficacement les activités de recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une cellule chargée de coordonner efficacement les activités de recherche et de la vulgarisation des résultats de recherche - Créer un comité chargé d'élaborer les textes portant attributions et fonctionnement de la cellule 	<ul style="list-style-type: none"> - Texte réglementaire créant la Cellule - Cahier de charge
	A3. Identifier des thématiques de recherche en lien avec les priorités régionales et nationales	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un comité chargé d'identifier les besoins locaux et nationaux - Organiser des missions, et des rencontres avec les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Texte réglementaire créant le Comité - Rapports - PV de rencontre
	A4. Organiser des concertations	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les partenaires et les organismes qui 	<ul style="list-style-type: none"> - Répertoire des partenaires

	avec les partenaires pour faciliter la mobilisation des financements au profit de la recherche à la FST	financent la recherche et faire des plaidoyers - Encourager les équipes de recherches à postuler aux offres de financement	- Nombre de projets soumis
	A5. Renforcer la visibilité et la valorisation de la recherche et des services à la société	- Organiser des journées portes ouvertes, des conférences, - Publier sur le site de la page web de la FST les activités et les résultats de recherche - Vulgariser les résultats de recherche - Encourager l'utilisation des adresses professionnelles (UDDM, UMR, FST, Département, E-mails,) sur nos publications	- Nombre de manifestations - Dépliants, prospectus, posters des publications - Tenue de l'évènement annuel sur la recherche - Initiatives déposées à des programmes de financement
OS2 : Identifier et valoriser le potentiel de recherche de l'université	A1. Mettre en place une base de données des enseignants chercheurs, chercheurs et selon leurs domaines d'expertise	- Créer un répertoire des enseignants-chercheurs et Chercheurs selon les domaines d'expertise - Créer une page sur la plateforme pour chaque Enseignants-chercheurs et Chercheurs - Encourager les enseignants chercheurs à alimenter régulièrement leurs pages web	- Répertoire des Enseignants-chercheurs et Chercheurs - Profil alimenté
	A2. Elaborer un plan stratégique et un plan opérationnel de la recherche	- Faire un état des lieux de la recherche et des conventions - Organiser des ateliers d'élaboration	- Rapports
	A3. Renforcer les capacités des acteurs de la recherche	- Promouvoir les formations en logiciel et à des nouvelles technologies - Inviter les chercheurs de renom et des experts pour le partage d'expériences	- Rapports - Attestations - PV

6. Internationalisation

La FST développe des stratégies de coopération nationale et internationale par des conventions de partenariat à travers le rectorat. Ainsi, l'axe stratégiques 5 porte sur le renforcement de la coopération interuniversitaire et le partenariat au profit du développement de notre université. Le Tableau 13 résume la traduction des objectifs de cet axe en actions.

Tableau 13 : Traduction des objectifs en actions de l'axe stratégique 5

AXE STRATEGIQUE 5 : RENFORCER LA COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE ET LE PARTENARIAT AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE			
Objectifs Spécifiques	Actions	Activités	Indicateurs
OS1 : Redynamiser le dispositif de coopération	A1. Evaluer le dispositif de coopération existant	- Faire un état des lieux des conventions existantes en relation avec la direction des relations extérieures	Rapport de l'état des lieux des conventions en relation avec les centres d'intérêt de la FST
	A2. Elaborer et mettre en œuvre des accords de partenariats avec des Institutions aux niveaux local, national, interafricain et international.	- Elaborer des accords de conventions avec les partenaires de la FST - Organiser des activités dans le cadre des conventions signées	- Nouvelles conventions signées - Rapports d'activités réalisées dans le cadre des conventions
OS2 : Accroître la portée et la visibilité des centres d'intérêt de la FST	A1. Identifier de nouveaux partenariats potentiels et procéder à la signature de conventions	- Organiser des missions d'exploration des nouveaux partenaires au niveau régional et international en relation avec la direction des relations extérieures - Elaborer des documents de convention et des rapports d'activités	- Liste des nouveaux partenaires potentiels et conventions signées - Rapports des missions d'exploration

	<p>A2. Systématiser l'organisation d'évènements dédiés à faire découvrir la FST</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un comité d'organisation d'évènement à la FST - Organiser périodiquement des rencontres et des évènements scientifiques - Elaborer les rapports des rencontres et éditer des documents pour les évènements scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Texte réglementaire - Nombre d'évènements organisés - Rapports d'activités
--	--	--	--

7. Calendrier de mise en œuvre du projet d'établissement

Le Planning de mise en œuvre des objectifs correspondant aux 5 axes stratégiques du projet d'établissement est présenté dans le Tableau 14.

Tableau 14 : Planning de mise en œuvre des objectifs

Politique de l'établissement		Planning de mise en œuvre des objectifs		
		1 ^e année 2024	2 ^e année 2025	3 ^e année 2026
Offre de formation	Proposer des offres de formations innovantes et attractives en accord avec les besoins de la société	X	X	X
	Diversifier les modes de formation (courtes, en ligne, à la carte...)	X		
	Mettre l'expertise de la FST au service du renforcement des capacités techniques	X		
Promotion de la qualité de la formation	Assurer une démarche permanente d'innovation par la connaissance des besoins des étudiants	X	X	X
	Développer un réseau partenarial en rapport avec tous les centres d'intérêt	X	X	
	Institutionnaliser la démarche qualité à tous les niveaux de la FST	X	X	X
Statut entrepreneurial	Diversifier nos ressources pour assurer la viabilité de notre développement	X	X	X
	Professionaliser la FST pour une meilleure mobilisation de ses ressources	X	X	X
	Améliorer les performances managériales pour accroître la capacité d'action	X	X	X
Recherche	Améliorer la gouvernance académique et administrative de la recherche	X	X	X
	Identifier et valoriser le potentiel de recherche de la FST	X	X	X
Coopération interuniversitaire	Accroître la portée et la visibilité des centres d'intérêt de la FST	X	X	X
	Accroître la portée et la visibilité des centres d'intérêt de la FST	X	X	X

Budget du Projet d'établissement de la FST

TABLEAU RECAPITULATIF

N° Axe	AXE STRATEGIQUE	MONTANT en Fcfa
1	ACCROITRE L'IMPACT DES OFFRES DE FORMATION DE LA FST	3 725 133 000
2	RENFORCER L'EXCELLENCE DES FORMATIONS AU PROFIT DE NOS ETUDIANTS	288 690 000
3	IMPRIMER UN STATUT ENTREPRENEURIAL A LA FST	68 395 000
4	PROMOUVOIR UNE RECHERCHE DE QUALITE EN REPOSE AUX DEFIS NATIONAUX	41 550 000
5	RENFORCER LA COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE ET LE PARTENARIAT AU PROFIT DU DEVELOPEMENT DE LA FST	38 650 000
TOTAL		4 162 418 000